



## Fiche de frais

Nom  Prénom

Nature du déplacement :  Interclubs  
 Championnat départemental  
 Championnat régional  
 Formation  
 Réunion

Lieu :  Date :

Nombre de Km :  Nombre de passagers :  N° d'immatriculation :

Passager 1 :   
Passager 2 :   
Passager 3 :   
Passager 4 :   
Passager 5 :   
Passager 6 :

Commentaires :

### Conditions

- Remboursement des frais de déplacement au départ de Mons en Barœul pour les événements mentionnés dans la liste ci-dessus (pas de remboursement pour les tournois individuels).
- A l'exception des réunions et formations, seul les déplacements avec au minimum 2 passagers (membres du club et bénévoles) seront remboursés
- Remboursement par chèque à mi-saison lors de « la galette » et en fin de saison lors de l'AG.

Je souhaite être remboursé à hauteur de 0,25€ /km

Je renonce au remboursement de mes frais kilométrique et les laisse à l'association en tant que don. A ce titre, je demande que l'association me fournisse le "reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général" (Code cerfa n° 11580\*03) afin de pouvoir bénéficier et justifier d'une réduction d'impôts en fonction du barème fiscal en vigueur (barème 2017 = 0,308€ /km).

A envoyer par mail à [abmonsoise@gmail.com](mailto:abmonsoise@gmail.com)  
au plus tard 1 mois après le déplacement.